AVANT L'ISOLOIR

Mobilisations citoyennes

Élections communales et provinciales : les bureaux de vote ouvriront leurs portes ce 14 octobre. Un moment-clé de la démocratie, où la citoyenneté prend tout son sens. Elle sera ici abordée sous trois axes. Citoyenneté et mobilisation d'abord, car si le débat électoral et la campagne auront été animés par les partis, des citoyens ont aussi fait entendre leur voix. Citoyenneté et handicap ensuite, puisque, si l'accessibilité des lieux de vote pour les personnes handicapées s'améliorent, leur présence sur les listes et parmi les élus reste anecdotique. Citoyenneté et listes électorales enfin, ou comment constituer des listes qui représentent vraiment la population.

YES WE ACT.
Avant les élections, le collectif carolo a organisé un pique-nique citoyen en plein centre-ville.

LA VOIX DU PEUPLE

La campagne électorale n'est pas seulement l'affaire des candidats et des partis politiques. Les citoyens aussi se mobilisent pour se faire entendre. À la veille du scrutin, les initiatives prennent des formes diverses et parfois étonnantes : actions médiatiques, réseaux sociaux, livret de doléances, interpellations…
Les futurs élus n'ont pas le monopole du débat électoral. Dans bien des localités de Wallonie et de Bruxelles, la population elle-même a décidé de prendre le scrutin à bras-le-corps et mener une campagne électorale d'un autre genre. Refusant d'être attentistes, ces citoyens ont la ferme intention de se faire entendre. Ils envisagent leur commune comme un espace de démocratie vivante. C'est le cas à Sainte-Ode (Luxembourg). Depuis quelques mois, un habitant, Pierre Dachelet, anime un « Espace de démocratie locale ». *« Le but est de réfléchir à des projets concrets qui amélioreraient le quotidien de tous les habitants et qui pourraient inspirer le programme électoral des hommes et femmes politiques qui les représenteront en octobre. »* Dans la foulée de ces soirées-débats, il a envoyé aux différentes listes électorales de l'entité un courrier reprenant les conclusions. Et il va veiller au grain…

PARTENAIRE, PAS ADVERSAIRE

À la Maison des seniors de Salzinnes (Namur), une ASBL apolitique, la démarche est identique, mais ciblée sur les attentes des aînés. Les membres ont mené une enquête auprès de la population. Santé, sécurité, habitat, mobilité, tous les sujets qui les touchent de près sont passés au crible, débouchant ensuite sur des propositions concrètes. Leur « manifeste » a été rendu public et envoyé aux différents candidats locaux. Du côté de Gembloux, c'est l'UCP, Mouvement social des aînés, qui a à son tour rédigé un « cahier de revendications », en vue des élections.
À Arlon, le mouvement citoyen qui est né autour du scrutin s'appelle « Alternative démocratique ». Il a pris son envol voici six mois. Et les quinze Arlonnais, qui n'affichent aucune ambition politique, comptent bien se faire entendre des élus pour améliorer la ville. Ils avouent être désenchantés du manque de vision à long terme et du manque d'écoute de leurs représentants communaux. *« Mais on se présente comme un partenaire potentiel, pas comme un adversaire »,* précise Fabien Fontaine, l'un des membres.
La mobilisation de la base peut prendre des formes ludiques, comme à Charleroi. Le collectif « Yes, we act ! » est initié par quinze associations qui entendent *« rendre le pouvoir au peuple ».* Avec humour… Parmi leurs nombreuses actions, ils ont programmé début juillet un sympathique pique-nique sauvage sur le boulevard Tirou, en plein centre-ville. Deux cents personnes avaient déplié la couverture et brandi des calicots de protestation sur le projet Rive Gauche, l'absence de mobilité douce ou la disparition des colonnades. Le groupe s'est ensuite invité au conseil communal avec, sous le bras, douze revendications.

Initiatives qui germent de la base , ces « caisses de résonance » révèlent les attentes de la population.

« Le message principal, c'est d'exprimer les différents problèmes que connaît Charleroi dans le contexte de crise, explique Mélanie Carboni, porte-parole. *En commençant par la perte de confiance des citoyens en leurs responsables politiques. »*
Les électeurs « impliqués » ne manquent pas d'inonder la toile pour communiquer. À Grez-Doiceau (Brabant wallon), c'est via une plate-forme citoyenne sur le web qu'un groupe d'habitants s'expriment régulièrement. Le site (http://citoyen-grez-doiceau.be), lancé depuis quelques années déjà, sert de relais aux communales. Les villageois sont invités à envoyer les questions qu'ils souhaitent voir poser aux différents représentants des partis en lice. Et les réponses sont publiées au fur et à mesure.

PAROLES DE JEUNES

Si les hommes politiques sont nombreux à être actifs sur les réseaux sociaux à l'approche du scrutin, les citoyens leur ont aussi emboîté le pas. Les pages Facebook consacrées aux débats autour des élections communales fleurissent. Celle consacrée à « Tubize 2012 : ouvrons le débat » rencontre un franc succès avec plus de 700 interventions durant la première semaine. L'occasion pour chaque Tubizien de connaître le programme des hommes politiques et de les interpeller directement, la plupart s'étant inscrits sur la page. *« L'avantage de Facebook, c'est que c'est écrit. Ce ne sont pas des promesses orales »,* argumente Fabian Dekempeneer, initiateur. Toujours à Tubize, la maison des jeunes Antistatic a quant à elle décidé de donner la parole aux ados à l'occasion des élections, via sa web-tv. Les capsules vidéo, baptisées *Paroles de jeunes*, sont publiées sur Facebook et sur le site internet. L'effervescence des réseaux sociaux peut parfois mener à des dynamiques inattendues. À Jemeppe-sur-Sambre (Namur), le mouvement citoyen SEL (Solidarité-Environnement-Liberté), initié sur Facebook, est finalement devenu une véritable liste électorale. Simple groupe de réflexion au départ, il aligne désormais dix-neuf candidats au scrutin. Les quarante propositions, initialement destinée aux politiciens locaux, composent désormais la trame du programme.
Les listes d'origine citoyenne, apolitique, sont d'ailleurs en pleine explosion. Chez certains, le rôle joué par le citoyen sert même de credo. Le Parti Pirate, surtout connu pour ses victoires en Allemagne et dans les pays nordiques, débarque pour la première fois aux communales belges, notamment à Bruxelles, Tournai et dans le Brabant wallon. Originalité : il n'y a pas de programme. *« On n'impose plus un programme imaginé par quelques technocrates dans un bureau mais on propose au citoyen de participer avec nous à son élaboration »,* indique Paul Bossu, « pirate » de Tournai.
Ces initiatives qui germent de la base sont autant de « caisses de résonances » révélant les réelles attentes de la population. Elles sont probablement aussi symptomatiques d'une crise de confiance du citoyen envers la politique et les politiciens. Comme une envie de nourrir la démocratie de l'intérieur…

Sabine LOURTIE

ÉGALITÉ

Handicap et élections : pas facile !

À chaque élection, les personnes handicapées rappellent leurs difficultés à remplir leur devoir électoral. On s'étonne aussi de leur absence des listes électorales et des mandats politiques.

© Magazine *L'appel*

VOTER.
Un parcours compliqué pour les handicapés.

Elles seront environ un million à entrer dans l'isoloir ce 14 octobre. Les personnes handicapées représentent 12 à 13 % de la population belge. « *Malheureusement,* fait remarquer Marc Tremouroux, président d'Alteo, Mouvement social de personnes malades, valides et handicapées, *lorsqu'on parle de handicap, c'est pour l'aborder sous l'angle médical, psychologique, voire psychiatrique et non d'un point de vue social ou politique…* » Ce sont pourtant des citoyens qui, comme tant d'autres, rêvent de liberté, d'égalité et de solidarité. Ceux qui le peuvent recherchent du travail, demandent à pouvoir circuler dans un monde sans obstacles, souhaitent rencontrer des gens, avoir des temps de loisirs et des moments de culture.
Une enquête menée aux précédentes élections communales montre que les présidents de bureaux de vote sont sensibles au bon accueil des personnes handicapées. Peu de personnes interrogées se voient refuser l'accès dans l'isoloir avec le guide de leur choix. Au fil des scrutins, les bureaux de vote sont plus accessibles : installation de rampes, accompagnement personnalisé, lisibilité des formulaires, fléchage, isoloir adapté… Mais selon le Cawab, le Collectif accessibilité Wallonie-Bruxelles, bien des locaux posent cependant encore des problèmes d'accès aux personnes à mobilité réduite. Comme ils ne pourront être résolus d'ici le 14 octobre, il ne restera qu'à inviter les responsables à « *une approche empreinte de souplesse et de compréhension à l'égard des personnes fragilisées* », quitte à ne pas toujours respecter les procédures prévues.
L'accessibilité physique aux bureaux de vote est essentielle pour exercer son droit de vote. C'est une chose. Mais l'accessibilité aux contenus des programmes, aux débats politiques n'est pas moins importante. Que signifierait un vote sans une bonne information ?

VOTER SANS COMPRENDRE

Une enquête en ligne (www.allervoter.opinionline.be) menée auprès des personnes en situation de handicap apprend que 59 % des malentendants éprouvent des difficultés à comprendre les hommes politiques à la TV. Quelque 87 % des personnes malvoyantes ne peuvent lire la liste des candidats sur le bulletin de vote. Près de 60 % des personnes déficientes intellectuelles ne parviennent pas à comprendre le résultat des élections et n'accèdent pas au contenu des débats télévisés. Les outils de communication actuels offrent tant de nouvelles possibilités qu'on est en droit de se demander pourquoi elles ne sont pas davantage utilisées. Aussi, les propositions citoyennes se multiplient.
Les programmes politiques sont complexes ? Pourquoi ne pas proposer des brochures en « français simplifié » ? À Verviers, l'échevin en charge des personnes handicapées a publié un premier magazine communal audio en « langage simple », destiné aux malvoyants, aux aînés et personnes dyslexiques. L'électronique facilite la lecture aux déficients visuels par la possibilité d'agrandir les caractères. Sur les sites web communaux, ne pourrait-on pas respecter d'emblée les règles du « AnySurfer », un label de qualité belge qui atteste de l'accessibilité d'un site Internet ? Ou multiplier les versions audio sous-titrées des débats télévisés et leur traduction gestuelle ?

OÙ SONT LES ÉLUS HANDICAPÉS ?

Des élus handicapés, cela reste une exception. Au Parlement européen, sur 736 députés, on ne compte qu'un quart d'élus handicapés alors que la question du handicap concerne tous les secteurs d'activités. Au niveau national, Berlin est sans doute l'un des rares gouvernements à compter dans ses rangs un ministre en voiturette. Alors que des quotas de personnes handicapées sont exigés dans les entreprises et les services publics, rien de tout cela dans l'exercice du pouvoir…
Aux prochaines élections communales, Didier Peleman, déficient mental léger, se présentera aux élections à Gand sur les listes du CD&V. C'est le premier handicapé mental à présenter une candidature au niveau communal en Belgique. Une candidature motivée par son engagement social : « *Je trouve important,* a-t-il déclaré au journal *Het Laatse Nieuws*, *que nous soyons nos propres avocats. Les personnes comme nous vivent trop isolées. Je veux que nous soyons dans la société…* »
S'il est élu, il sera encadré, comme le sont déjà d'autres élus handicapés physiques.
Beaucoup de personnes handicapées participent aux Commissions communales consultatives de la personne handicapée, là où elles existent. Mais certains veulent aller plus loin. Ainsi, Bernadette Bonaventure d'Alteo, en chaise roulante, explique dans le magazine *Entrevoi* pourquoi elle rempile au scrutin communal : « *Les personnes handicapées doivent être proactives, sortir de chez elle et agir… Cela fait près de douze ans que je suis impliquée dans la Commission consultative de la personne handicapées et près de six ans dans celle sur l'aménagement du territoire. Aujourd'hui, je souhaite m'engager au niveau politique. C'est pourquoi, comme en 2006, je suis candidate aux élections communales d'octobre 2012. Mais si je suis élue, un problème se posera. Le conseil communal n'est pas accessible et comme c'est un bâtiment classé, on ne peut pas y toucher. On verra donc ce qui se passera.* »

Christian VAN ROMPAEY

Bonnes pratiques, initiatives locales, informations et conseils utiles : www.awiph.be
Brochure Alteo : www.alteoasbl.be

CONFECTION DE LISTES

Élu un jour, citoyen toujours…

Souvent mise en avant, l'opposition entre citoyens et élus fait oublier qu'avant d'être de possibles élus, les candidats sont des citoyens…
La confection des listes n'est-elle pas aussi une démarche citoyenne ?

© Magazine *L'appel*

SÉLECTION DES CANDIDATS. **Le chemin est long avant d'aboutir sur l'affiche.**

Depuis plusieurs mois, les états-majors locaux des partis sont en effervescence… Avant le jour J, bien des réunions et des conciliabules auront été nécessaires pour arriver à présenter une liste, en ordre de marche.
Mais comment s'y prennent-ils pour débaucher des candidats ? Jean-Luc Liessens, tête de liste CDH à Walcourt, entame cette année sa troisième campagne électorale. « *Plusieurs voies sont possibles. Le poids de la lignée familiale, 'de père en fils', peut être une première source. Même si parfois, cette tradition joue l'effet inverse… Une deuxième voie, c'est celle des appartenances à tel ou tel mouvement ou service : mutuelle, syndicat, monde associatif… Là, on va souvent à la pêche aux vocations de candidats qui sont dans notre mouvance. Mais à notre niveau local, des partis comme le CDH ou Écolo sont sans doute plus indépendants en cette matière que dans le monde socialiste…* »

PLUS, SI AFFINITÉS

Enfin, une troisième piste concerne le réseau de copains et les affinités relationnelles. « *Mon fils de vingt-sept ans m'a parlé d'un de ses amis,* poursuit Jean-Luc Liessens. *Le contact a été pris et l'engagement a suivi… Sans doute à cause de la relation d'amitié. Nous verrons si des choses durables peuvent s'installer, car c'est à chaque fois un pari sur les convictions profondes et le long terme. Certains ne connaissent pas encore les rouages du fonctionnement communal.* »
Comme candidat-bourgmestre d'une liste proposant aussi des candidats non alignés CDH, Jean-Luc Liessens fut prioritairement à la manœuvre pour la confection de cette liste d'ouverture. Tâche difficile et qui, assez logiquement, aura laissé le président local du CDH en retrait. « *Le plus difficile a été de respecter la parité homme-femme. Ensuite, nous avons fait le pari de la jeunesse : la moitié de la liste est composée de moins de trente ans.* » Un challenge pour que de jeunes citoyens prennent le relais.

La liste : Un puzzle jamais simple à mettre en place.

SÉLECTION DIFFICILE

Si à Walcourt, on reconnait qu'il devient plus difficile qu'avant de trouver des candidats, la situation est inverse pour le PS à Namur. Bien qu'en congé, car il figure sur la liste communale de la capitale wallonne, le président de l'USC locale, José Damilot, confie : « *Le PS a été relégué dans l'opposition et des poids lourds, souvent plus âgés, sont sortants. Il y a comme un appel d'air. Le renouvellement pointe. Après consultation des sections locales, nous avons eu 80 candidatures pour 47 places sur la liste !* » Cet ancien leader syndical, secteur cheminots, sait s'y prendre pour affréter un tel convoi électoral… « *Au critère de la parité homme-femme et à celui de l'âge, s'ajoute celui de la répartition géographique entre les vingt-quatre ou vingt-cinq anciennes localités composant la commune actuelle. Des désistements sont intervenus, car il y avait trop d'hommes. Mais nous avons aussi sollicité nous-mêmes des candidats qui, sinon, n'auraient pas eu l'intention de se présenter. Je suis de ceux-là, comme 'symbole' parait-il…* »
Ces candidats « sollicités » sont sept ou huit sur la liste. Ils représentent le monde associatif, sportif, culturel et syndical. « *Un puzzle jamais simple à mettre en place. Mais la liste a été approuvée à bulletin secret. Une liste où 31 candidats sur 47 se présentent pour la première fois aux suffrages* », se félicite José Damilot. Des citoyens qui ont fait le pas et qui attendent le verdict des urnes. Les dernières heures seront teintées d'impatience.

Stephan GRAWEZ

FAITS

ÉROTIQUE. Weltbild est une importante maison d'éditions allemande, jusqu'à présent propriété de la conférence épiscopale locale. Dans son catalogue, notamment : des livres à caractère pornographique. Suite au scandale, les évêques avaient pensé se séparer de la maison d'édition, mais ont decidé en juin dernier qu'elle deviendrait une fondation ecclésiale de droit public. Des livres érotiques resteront dans son catalogue. Parmi eux : le best-seller mondial à relents sadomasochistes *Fifty shades of grey*. Mais cette fois, Weltbild est plus clair. L'éditeur précise sur son site que « *la soumission de la femme décrite [dans l'ouvrage] ne correspond pas à nos conceptions* ». Mais n'ajoute pas que, de toute façon, l'argent n'a pas d'odeur.

HÉDONISTE. L'Église catholique du Costa Rica demande aux parents d'empêcher leurs enfants d'assister aux cours d'éducation sexuelle qui seront mis en place dans les lycées du pays dès l'an prochain. La hiérarchie religieuse critique le caractère « hédoniste » de l'enseignement prévu.

DOLLAR SYMBOLIQUE. La plus vieille église de la ville de Granby, au Québec, vient d'être rachetée par la municipalité pour… un dollar (moins de un euro). Les responsables de la paroisse ne parvenaient plus à payer les factures de réparations et de chauffage.
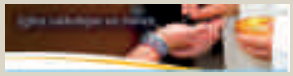
HORS-LA-LOI. Pour protester contre la future autorisation du mariage homosexuel en France, l'Église catholique du pays s'apprêterait à célébrer des mariages religieux sans qu'ils aient été précédés d'un mariage civil. Telle est en tout cas la rumeur relayée par plusieurs médias.